

« Ce qui est important dans la vie, c'est d'aimer, se sentir aimé et laisser un peu d'amour »

Maryvonne LEPLAT-DESREUMAUX,

son épouse

José et Jacinthe LEPLAT-BEE,
Alain et Perrine LEPLAT-DEWITTE,
Hélène LEPLAT et Olivier LATHUY,

ses enfants

Antoine LEPLAT et Rosalie GINDRE,
Célia LEPLAT et Rémy NOVERI,
Lucie LEPLAT,
Louis LEPLAT,
Alicia LATHUY,
Robbin LATHUY,

ses petits-enfants

Michel et Michèle (†) RIPOTEAU-VOISIN et leur famille,
Pascal et Martine VOISIN-TASARZ et leur famille,
Patrick et Françoise (†) VOISIN-VERHOTE,
Claude (†) et Christiane (†) OSTYN-DESREUMAUX et leur famille,
Louis (†) et Micheline (†) DESREUMAUX-TOLMAN et leur famille,
Christian (†) et Monique DESREUMAUX-MASSET et leur famille,
Joël et Claudine CROWIN-DESREUMAUX et leur famille,

ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces

Laurent VOISIN,

son filleul

Toute la famille,

Le docteur Julien GARNIER,

son médecin traitant

L'ensemble du personnel de l'Ehpad « Les Jardins des Sens » de Linselles,

Ses voisins et amis,

Tous celles et ceux qui l'ont connu et estimé,

ont la douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur José LEPLAT
époux de Maryvonne DESREUMAUX
ancien Ingénieur Géologue au B.R.G.M
membre de la Société Française de Géologie
membre de la Société Géologique du Nord
chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
ancien secrétaire du club de Tennis de Table de Linselles
ancien Président de l'Amicale Jean-Jaurès Tourcoing
ancien Combattant A.F.N

qui nous a quittés à Tourcoing le 8 juillet 2025, à l'âge de 88 ans, entouré de sa famille.

Dans l'attente de ses funérailles, José repose au salon funéraire de Linselles, 1 bis rue Lamartine.
Visites jeudi, vendredi de 9 heures à 18 heures, samedi, dimanche et lundi de 10 heures à 18 heures.

Ses funérailles auront lieu le **mardi 15 juillet 2025 à 9h30** en l'église **La Nativité de Notre Dame de Linselles**, paroisse Notre Dame du Partage, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour être inhumé dans la concession de famille.

Assemblée à l'église à 9h15. L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Conservez de José un bon souvenir.

Ni fleurs artificielles, ni plaques s'il vous plaît.

Vous pouvez laisser vos condoléances sur www.pf-remory.com

